

LES ENFANTS MALTRAITÉS PRÉSENTANT UNE DÉFICIENCE INTELLECTUELLE : PLUS D'ADVERSITÉ, PLUS DE BESOINS



Photo tirée de : lhebdojournal.com

Les enfants ayant une déficience intellectuelle sont plus vulnérables à la maltraitance comparativement aux autres enfants. Les facteurs associés à ces situations indiquent des besoins importants sur le plan de l'intervention dans une perspective multisectorielle.

Les enfants présentant une DI sont plus à risque de maltraitance que les autres enfants

Au Québec, les enfants victimes de maltraitance, y compris les enfants ayant une déficience intellectuelle (DI), sont pris en charge par la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ). La DPJ s'implique dans la situation d'un enfant de moins de 18 ans lorsqu'il est entre autres à risque de vivre ou victime de maltraitance causant un risque pour sa santé, son intégrité ou son développement. Par DI, on entend des limitations du fonctionnement intellectuel et adaptatif occasionnant des difficultés d'apprentissage, de raisonnement et d'adaptation. La prévalence de la DI est de 1 % à 3 % au sein de la population générale. Malgré cette prévalence relativement faible, les enfants présentant une DI sont 4 fois plus à risque d'être maltraités avant l'âge adulte que leurs pairs sans incapacité.

Pour mieux comprendre leur situation, Geneviève Paquette, chercheuse au Groupe de recherche et d'intervention sur les adaptations sociales de l'enfance de l'Université de Sherbrooke et son équipe ont identifié les facteurs individuels, familiaux et sociaux caractérisant les enfants maltraités ayant une DI. Pour ce faire, l'équipe a utilisé les données d'une étude réalisée en 2008 sur les situations de maltraitance signalées et évaluées par la DPJ. Tous les enfants composant l'échantillon sont âgés de 6 à 17 ans et ont été victimes de maltraitance. Les informations recueillies proviennent des intervenantes et des intervenants responsables de la situation de chacun des jeunes participants.

Comment expliquer ce risque élevé de la maltraitance chez les enfants ayant une DI ?

Paquette et son équipe se sont basées sur un modèle bioécologique pour identifier les facteurs et expliquer leurs résultats. Suivant ce modèle, la maltraitance est considérée comme le produit de l'interaction entre des facteurs de plusieurs niveaux : individuels, parentaux, familiaux et sociaux. Ces facteurs s'inscrivent dans une société marquée par des préjugés dévaluent les personnes présentant une DI pouvant augmenter leur vulnérabilité à différentes formes de maltraitance. Ce modèle pose l'hypothèse que les caractéristiques de l'enfant et

celles du donneur de soin ou parent s'influencent mutuellement dans un contexte social plus ou moins soutenant. Par exemple, un enfant présentant une DI peut demander plus de soins et poser des défis particuliers sur le plan éducatif, ce qui peut conduire à une situation de négligence envers l'enfant si le donneur de soin ou le parent ne dispose pas des ressources nécessaires.

Les enfants maltraités présentant une DI vivent dans des situations plus adverses que les autres enfants maltraités

Les résultats de l'étude de Paquette et de ses collaboratrices montrent que comparativement aux enfants maltraités sans DI, les enfants maltraités présentant une DI sont plus âgés, ont plus souvent un donneur de soin ou un parent qui présente lui aussi une DI, ont plus souvent subi de la négligence, présentent plus souvent une incapacité physique, des comportements autodestructeurs, et un nombre plus élevé d'évaluations antérieures en protection de la jeunesse. Sans savoir si ces facteurs résultent de la situation de maltraitance ou sont impliqués dans sa survenue, leur présence met en lumière un cumul d'adversité dans la vie des enfants maltraités avec une DI et leur famille. Puisque ces enfants sont parmi les plus vulnérables de notre société, des interventions adaptées à leurs besoins et à leur réalité doivent leur être offertes.

Des interventions en protection de l'enfance plus intenses et adaptées à mettre en place auprès des enfants maltraités présentant DI et leur famille

Des interventions doivent être mises en place par les intervenantes et les intervenants des services en protection de l'enfance pour contrer les facteurs adverses individuels, familiaux et sociaux présents dans les situations des enfants maltraités présentant une DI. Des interventions sensibles au trauma et visant notamment l'apprentissage d'habiletés de protection pourraient être implantées auprès des enfants présentant une DI et victimes de maltraitance. Les donneurs de soins et les parents ont besoin de soutien et d'éducation sur les soins à apporter à un enfant présentant des besoins spéciaux. Des interventions visant à donner accès aux familles à des ressources sont aussi importantes, notamment le soutien social ou des services en santé mentale au besoin. Toutes les interventions offertes à l'enfant doivent être adaptées à son niveau de développement. Considérant l'intensité des besoins et l'adaptation nécessaire, la collaboration entre les professionnelles et les professionnels de différentes institutions est fortement recommandée, par exemple entre les intervenantes et les intervenants de la DPJ, des écoles et des services des centres de réadaptation spécialisés en DI.

Nouvelle rédigée dans le cadre du concours de vulgarisation scientifique 2019 de l'Université de Sherbrooke par

Megan Rollin, étudiante à la maîtrise en psychoéducation, profil recherche, et membre du Groupe de recherche et d'intervention sur les adaptations sociales de l'enfance (GRISE) de l'Université de Sherbrooke

Référence du texte principal

Paquette, G., Bouchard, J., Dion, J., N. Tremblay, K., Tourigny, M., Tougas, A.-M., Hélie, S. (2018). Factors associated with intellectual disabilities in maltreated children according to caseworkers in child protective services. *Children and Youth Services Review*, 90, 38–45. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2018.05.004>